

Contrat de réservation - Emplacement

Camping LE TIVOLI
F- 48000 MENDE
Tél. : 04 66 65 31 10
camping.tivoli0601@orange.fr
http://campingtivoli.com

CONTRAT DE LOCATION DE MOBIL HOME

Entre le soussigné et le camping TIVOLI, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Accepte les conditions de location et les tarifs joints et s'engage à occuper :

.....Mobil home Titania ou Pluton 2000 pour 4 personnes max.
.....Mobil home Oakley ou Titiana 2007 pour 4 personnes max.
.....Mobil home O'HARA 2012 pour 4 personnes max. + 1 bébé
.....Mobilhome TRIGANO 2018 pour 4 personnes max.

Nom, Prénom, date naissance

1
2
3
4
Bébé

(Soussigné/e) Adresse.....

Code Postal.....Ville

Tél.(s) :

En juillet et août : Arrivée le samedi/...../..... entre (14h00 et **18h00**).

Départ le samedi/...../.....entre 8h00 et 10h00.

De Mai au 15/09 : : Arrivée :/...../.....à :H (entre 14h00 et **18h00**)

Départ...../...../.....à :H entre 8h30 et 10h00

ATTENTION ! Les départs ne sont pas autorisés avant 8 H du matin.

VERSEMENT :

Arrhes de 30 % du montant total de la location.....€

Assurance Annulation (Facultatif) : 2.9 % du montant total du séjour.

Frais de dossier de réservation : 25 €

Total du règlement€ Le solde est à régler 30 jours avant la date du début du séjour.

MODE DE REGLEMENT :

Joindre en retour le contrat de location signé , accompagné du versement de€. par chèque à l'ordre du camping TIVOLI.

Le Propriétaire, Le Locataire,

Fait à Mende le/...../.....

Signature (signature précédée de la mention "Lu et approuvé")

LES CONDITIONS DE LOCATION POUR MOBIL HOME

1° Toute location est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée.

2° ARRIVEE/DEPARTS :

Les séjours s'effectuent obligatoirement du samedi au samedi.

Les locations sont disponibles à partir de 14 heures le samedi et sont libérées et propres le samedi suivant avant 10 heures.

Les départs du mobil home s'effectue après inventaire à partir de 8 heures le matin jusqu'à 10 heures.

Prendre rendez-vous au plus tard le mercredi à la réception.

3° ANIMAUX NON ADMIS.

4° RESERVATION :

La réservation ne devient effective qu'avec notre accord du contrat de location et réception du versement d'un acompte fixé à 30 % du montant total de la location + 25 € de frais de réservation. Tout versement non accompagné du contrat rempli et signé ne saurait d'aucune façon assurer cette location.

La réservation devient effective après acceptation par la Direction. Une confirmation de réservation vous sera ensuite retournée et il vous appartiendra de la présenter à la réception le jour de votre arrivée..

5° NON OCCUPATION :

En l'absence de message télégraphié du locataire précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, le mobil home devient disponible 24 h après la date de l'arrivée mentionnée sur le contrat de location et le règlement intégral des prestations demeure exigé.

6° ANNULATION :

L'arrhes restera acquis au propriétaire quelque soit le motif. Vous pouvez souscrire une assurance annulation soit 2.9 % du montant total du séjour, hors frais de réservation. (Bien lire les conditions de remboursements)

7° PAIEMENT :

Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour.

(chèque bancaire, chèque vacances ou par carte bancaire via la réservation en ligne).

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou départ anticipée.

8° MATERIEL :

Le matériel est loué en bon état de fonctionnement et de propreté, le réfrigérateur devra être dégivré la veille de votre départ. Toute dégradation fera objet d'une retenue sur le dépôt de garantie.

9° AUTRES SERVICES :

Un lave-linge dans les sanitaires du camping est à votre disposition. Les jetons sont pris à la réception.

10° DEPOT DE GARANTIE CAUTION LOCATION et CAUTION NETTOYAGE :

A Votre arrivée une caution de 200 € (par chèque ou espèces) vous sera demandé. Elle garantit la perte, la casse ou la dégradation du matériel loué.

Une seconde caution de 75 € vous sera également demandé et restituée UNIQUEMENT dans le cas où le locatif est prêt à être reloué IMMEDIATEMENT soit : Sol balayé et lavé dans tout le locatif, gaz nettoyé y compris brûleurs, wc, salle de bains, micro-onde, cafetière, réfrigérateur dégivré et nettoyé.

La remise des clefs n'interviendra qu'une fois l'inventaire dressé, ce dernier ne pouvant s'effectuer qu'entre 8h et 10h après accord avec la direction.

Les chèques seront automatiquement détruit après l'état des lieux..

11° REGLEMENT INTERIEUR :

Tout locataire est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping TIVOLI (Voir document ci-joint). Les tribunaux de MENDE sont seuls compétents en cas de litige.

Le médiateur "droit de la consommation" proposé est SAS MEDIATION . Ce dispositif de médiation peut être joint par :

- voie électronique : www.sasmediationsolution-conso.fr

- par voie postale : SAS MEDIATION SOLUTION - 222. Chemin de la Bergerie
01800 SAINT JEAN DE NIOST

Joindre en retour le contrat de location dûment signé, accompagné du règlement de l'acompte de :
.....€ par chèque à l'ordre de Camping TIVOLI.